

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 09 mars 2023

OBJET : AFFAIRE N° 04

**Bilan des transactions foncières de
l'EPFR pour 2022**

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Neuf Mars, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 18h05, puis procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

PRESENTS

M. AURE Fabien (2^{ème} Adjt) - Mme ABSYTE Brigitte (3^{ème} Adjt) - M. FONTAINE Christopher (4^{ème} Adjt) - Mme SANDANCE Chantal (5^{ème} Adjt) - M. VAITY Bruno (6^{ème} Adjt) - Mme HOARAU Gertrude - M. LIN KWANG Joseph - Mme ZITTE Danielle - M. ZEPHIR Jackson - Mme AURE Jacqueline - M. LEBON Eddie - Mme FURCY Florelle - M. BOURGOGNE Pierre - M. SADEYEN Frédéric - M. POTHIN Joseph - M. MAURIN Jorris - Mme RAMANY Nathalie - Mme FRUTEAU Nadège - M. AURE Yves - Mme DEPEHI Bernadette - Mme FAIN Marie Yveline.

EXCUSES

Mme JANNIN Jocelyne
M. M'BAJOURMBE Bryan (Procuration donnée à M. VAITY Bruno)
Mme FLORESTAN Nadine (Procuration donnée à Mme HOARAU Gertrude)

ABSENTS

Mme DE LAVERGNE Agathe - M. RAMAKISTIN Roland - M. CLAIN Patrick - Mme VAITY Cathy.

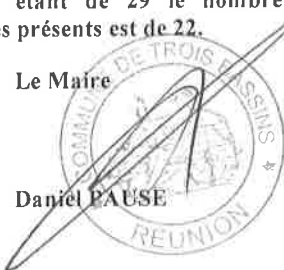
NOTA : Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal a été affichée le 15 mars 2023, que la convocation a été faite le 03 mars 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de 29 le nombre de membres présents est de 22.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire

Daniel PAUSE



Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230309-de-09032023-04-DE
Date de télétransmission : 21/03/2023
Date de réception préfecture : 21/03/2023

Le Maire expose :

En application de l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est porté à votre information en annexe les tableaux récapitulatifs des transactions foncières réalisées par l'EPF Réunion sous convention sur le territoire de la commune au cours de l'année 2022.

Interventions : Néant

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, prend acte du bilan des transactions foncières réalisées par l'EPF Réunion sous convention sur le territoire de la commune au cours de l'année 2022.

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire

Gertrude HOARAU

Le Maire

Daniel PAUSE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230309-de-09032023-04-DE
Date de télétransmission : 21/03/2023
Date de réception préfecture : 21/03/2023



ETAT DES ACQUISITIONS REALISEES PAR L'EPFR (en application de l'art. L2241-1 du CGCT)

Commune de	Trois-Bassins
Année	2022

N° de convention	Date d'acquisition	Référence cadastrale	Projet ou Nom de l'opération	Ex-proprétaire	dest, principale	Mode acquis	Repreneur	Surface (en ha)	Valeur (en €)
23 20 04	09/03/2022	AH 1782 (1256p)	Extension stationnements en centre-bourg	ETAT - (Gendarmerie)	Equip. Publics	Préemption	Commune	0ha14a53ca	195 120,00 €
23 22 02	20/10/2022	AH 178-179	Structuration du centre bourg	LA PE Henri Michel	Equip. Publics	Préemption	Commune	0ha12a50ca	620 000,00 €
23 14 01	01/12/2022	AK 1749 (130p)	Aire de jeux chemin Pelletier à Montvert	FONTAINE Joseph	Equip. Publics	amiable	Commune	0ha11a20ca	50 520,00 €
Total général								0ha38a23ca	865 640,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230309-de-09032023-04-DE
Date de télétransmission : 21/03/2023
Date de réception préfecture : 21/03/2023

ETAT DES RETROCESSIONS REALISEES PAR L'EPFR (en application de l'article L. 2241-1 du CGCT)



Commune	Trois-Bassins
Année	2022

N° de convention	Date rétrocession	Référence cadastrale	propriétaire initial	Repreneur	Destination du foncier rétrocedé	Surface rétrocedée	Valeur de la rétrocession	Subvention de l'EPFI	Subvention SRU de l'EPFR	Autres subventions de l'EPFR
23 16 01	02/05/2022	AH 1623	GERARD Marie Gilda	Commune	Equip. Publiques	0ha15a44ca	220 000,00 €	- €	- €	0,00 €
23 20 01	15/12/2022	AH 131	Commune de 3B suite à préemption / FONTAINE Edith	Commune	Equip. Publiques	0ha08a80ca	230 000,00 €	- €	- €	0,00 €
Total général						0ha24a24ca	450 000,00 €	- €	- €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230309-de-09032023-04-DE
Date de télétransmission : 21/03/2023
Date de réception préfecture : 21/03/2023